

1141. **S. villosa** Forsk., Fl. Aeg. Arab. p. 88 (1775) (non Forsk., ibidem p. 210) ; B. et T., Fl. Alg. p. 136, et Fl. Syn. p. 58 ; B. et B., Cat. Tun. p. 55 ; Pamp., Pl. Trip. p. 84 ; J. et M., Cat. Maroc, p. 229, 987 ; Maire, Sahara central, p. 91. — ①. Herbe verte, poilue-glanduleuse, visqueuse, agglutinant le sable, à racine grêle, pivotante, ordinairement pluricaule, à odeur de Souci (*Calendula arvensis*). Tiges 5-25 cm long., très rameuses, cylindriques, peu renflées aux nœuds, couvertes sur toute leur longueur de poils glanduleux, semblables à ceux des tiges, les basales souvent \pm rosulées, les inférieures \pm longuement lancéolées-spatulées, longuement atténuées-subpétiolées à la base, \pm obtuses, les supérieures lancéolées ou linéaires-lancéolées, sessiles, \pm obtuses, toutes trinerviées à la base ; nervure médiane forte, \pm saillante en dessous ; nervures latérales grêles, peu visibles par réflexion, toutes très rameuses, anastomosées en réseau, avec des nervures marginales bien marquées, visible par transparence. Fleurs

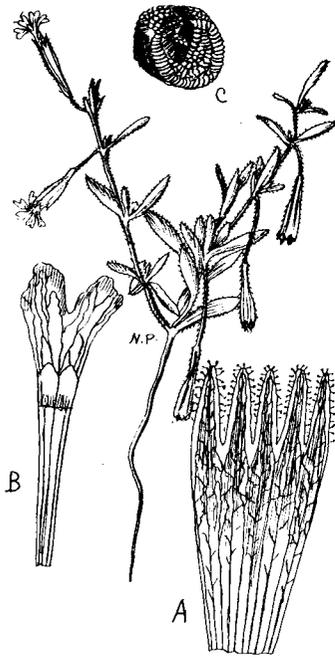


FIG. 33. — *Silene villosa*: A, Calice ouvert et étalé ; B, Pétale ; C, Graine.

dressées, puis étalées et réfléchies après l'anthèse, nocturnes, en cymes scorpioïdes, terminales et latérales, 1-3-flores. Feuilles florales semblables aux feuilles caulinaires supérieures, mais réduites, > pédoncules. Pédoncules florifères grêles, \pm allongés, < calice, étalés ou réfractés après l'anthèse. Calice 15-20 mm long., subcylindrique à l'anthèse, claviforme et contracté sous la capsule à la fructification, non contracté au sommet, ombiliqué à la base, vêtu entre et sur les nervures de poils glanduleux, très courts, ou courts et allongés jusqu'à 0,9 mm ; nervures 10, fortement rameuses-réticulées au-dessus du milieu, anastomosées par des nervilles \pm nombreuses, les commissurales souvent prolongées au delà des dernières nervilles anastomosantes ; dents calicinales 5, ovales-lancéolées, obtuses ou lancéolées, subai-

guës, 2-3 mm long., à marges blanches, scarieuses, \pm larges, \pm brièvement ciliées par des poils glanduleux. Pétales 5, à onglets blancs, longuement exserts, \pm cohérents en tube, blancs, glabres, trinerviés, non auriculés, à limbe 2-6 mm long., étalé, bilobé jusqu'aux $1/3$ - $1/2$, à lobes obovales, arrondis ou subtronqués au sommet, plurinervié, blanc ou rose ; squamules ligulaires 2, largement ovales, obtuses, 0,5-3mm. Etamines 10 ; filets filiformes, glabres ; anthères violet-pourpre, oblongues, médifixes, 0,6-1,5 mm. Ovaire égalant le gynophore ou un peu plus court, vert, lisse, oblong-cylindrique, coiffé d'un stylopode subconique ou \pm déprimé, non ou un peu dilaté. Styles 3, blancs, filiformes, stigmatifères sur la face interne dans leur partie supérieure. Capsule oblongue-subcylindrique, 8-12 mm long., papyracée, coriace seulement au sommet, jaune-ocracé, lisse, luisante, cloisonnée jusqu'au milieu, s'ouvrant par 6 dents, aiguës, \pm recurvées ; colonne placentaire atteignant les $3/4$ de la capsule, à funicules allongés ; gynophore glabre, 5-7 mm long., bien < capsule. Graines nombreuses, brun-marron foncé ou noirâtre, avec une pruine grise, arrondies-réniformes,

comprimées, 0,6-0,75 mm long., à faces un peu convexes, à dos non élargi, obtusément canaliculé ; marges du canalicule dressées, parallèles, obtuses ; graine entièrement réticulée par les cellules épidermiques, sub-isodiamétriques, légèrement saillantes. Floraison : mars-mai, et après les pluies dans le Sahara. Espèce polymorphe.

A. Indument à poils glanduleux, allongés, atteignant 1,2 mm ; pédoncules fructifères étalés ou peu réfractés.

B. Fleurs grandes ; pétales à limbe rose, 5-6 mm long. :

var. *eu-villosa* Maire. — Type de l'espèce.

BB. Fleurs petites ; pétales à limbe blanc, c. 2 mm long. :

var. *ismaelitica* Schweinf. in Asch. et Schweinf.,
Illustr. Fl. Egypte, p. 748 (1889).

AA. Indument à poils glanduleux, très courts, atteignant 0,35 mm.

C. Pétales petits, à limbe blanc ou rosé, c. 2 mm long., avec des squamules ligulaires très petites, c. 0,5 mm. Pédoncules fructifères ordinairement réfractés :

var. *micropetala* Coss. in Bourgeau, Pl. Algérie,
n° 229 (1856), nomen nudum ; B. et T., Fl. Alg.
p. 136 (1888).

CC. Pétales plus grands, roses, à limbe 5-6 mm long. :

var. *macropetala* Maire.

Terrains sablonneux des régions désertiques, arides et parfois même semiarides.

Var. *eu-villosa* et *ismaelitica* non encore observés dans notre dition.

Var. *micropetala*. — Tr. Entre Bou-Ndjeim et le Djebel Soda (Nachtingal). — T. Commun dans la partie saharienne ; dunes du Cap Bon (Cuénod). — Alg. Commun dans le Sahara septentrional, çà et là dans le Sud des Hauts-Plateaux oranais. — M. Assez commun dans les parties sahariennes. — Sahara occidental : commun dans le Sahara subocéanique. — Sahara central : Fezzan. Mouydir ; Sali ; Aoulef (Chudeau).

Var. *macropetala*. — Sahara central : Touat à Tmoulaf ! (LECLERCQ) ; Tassili-n-Ajjer à Amgid (M.).

Aire géographique. — Egypte, Arabie, Syrie (var. *eu-villosa* et *ismaelitica*).

Observations. — SANDWITH et SIMPSON ont signalé à Adjedabia (Cyrénaïque) le *S. villosa* Forsk. var. *strictefracta* Hausskn. et Bornm. Cette variété nous est inconnue.